

Appel à communication

La néologie lexicale à travers les âges

8 – 9 – 10 juin 2017

Université de Lyon (Jean Moulin Lyon 3)

Colloque international organisé par le Centre d'Etudes Linguistiques (CEL) –
EA 1663, Université de Lyon (Jean Moulin Lyon 3)

Le colloque « *La néologie lexicale à travers les âges* » proposé par le Centre d'Etudes Linguistiques de l'Université de Lyon (Jean Moulin Lyon 3) se veut complémentaire de plusieurs autres colloques et publications sur la question. Il s'agira notamment d'adopter une approche **comparative** et **diachronique**, en abordant non seulement plusieurs langues aux histoires bien différentes, mais également plusieurs périodes.

Le colloque « *La néologie lexicale à travers les âges* » se place résolument dans une perspective **diachronique**, en abordant, via l'histoire de la langue, la **création lexicale et sémantique**. On s'intéressera tout particulièrement à deux grands axes. Le premier axe **concerne l'étude du contexte linguistique et extra-linguistique de production des néologismes**. Ce contexte peut être défini à partir de paramètres tout à fait divers, qu'ils soient générationnels (néologisme du parler adolescent), médiatiques (néologismes des registres électroniques), politiques et institutionnels (néologismes des institutions européennes) ou liés aux domaines spécialisés (apparition de nouveaux concepts, de nouvelles disciplines supposant un vocabulaire ou une terminologie nouvelle) pour n'en citer que quelques-uns. Le second axe concerne **l'étude du contexte de la réception des néologismes, de leur éventuelle évolution et de leur fortune** (accueil des lexicographes, des institutions, des locuteurs, des auteurs, etc.).

Les communications pourront aborder ces problématiques, soit selon une perspective purement **théorique** (ce que nous disent les néologismes sur les systèmes linguistiques), ou selon une perspective plus **appliquée**, notamment à travers les questions de traduction ou à travers l'étude de l'intégration de néologismes particuliers dans une langue standard donnée.

Les approches sociolinguistique, lexicologique, lexicographique, comparative, traductologique, interculturelle et sur corpus, avec une insistance particulière sur l'histoire de la langue, seront particulièrement bienvenues.

Axes de réflexion et/ou d'étude

Les questions suivantes pourront être abordées, sans que cette liste ne soit restrictive ou exhaustive :

- Comment définir un néologisme par rapport à un hapax ?
- Pourquoi créer un néologisme ? Est-ce uniquement par besoin désignatif ? Quelles sont les raisons sous-tendant la création lexicale ? Sont-ce tout le temps les mêmes ?
- Quels sont les facteurs de diffusion des néologismes ?
- Quelles sont les raisons de la lexicalisation des néologismes ?
- Quel est le temps de vie d'un néologisme ? Peut-on le prévoir ? Y a-t-il des néologismes plus propices que d'autres à rentrer dans la langue, selon le champ sémantique, la période, le registre, etc. ?
- Quel est le lien entre néologismes et registres ?
- Quels rôles jouent les langues « dominantes », c'est-à-dire les « modèles » dans la création de néologismes (exemples du latin, anglais, grec, français...) ?
- Quel est le versant sociolinguistique de la création lexicale, la question de la politique linguistique, du dogme linguistique, le rôle des langues en contact ? Peut-on considérer les néologismes comme révélateurs d'une vision des langues « dominantes » vs. langues « dominées » ?
- La question du sémantème des néologismes joue-t-elle un rôle dans leur succès ?

Langues étudiées : aucune restriction.

Langues du colloque : français ; anglais. Éventuellement des communications dans d'autres langues (allemand, espagnol, italien, etc.) pourront être acceptées. Dans ce cas, le jour du colloque les exemples tirés du corpus étudié devront être traduits en français.

Durée des communications: 30 minutes de communication, 15 minutes de discussion.

Envoi des propositions :

Les propositions (en français ou en anglais) devront être envoyées à cel@univ-lyon3.fr pour le 15 octobre 2016.

Les propositions (en français ou en anglais) devront comporter un titre, un résumé (500 mots, hors références bibliographiques), 5 mots-clés, la mention de la langue ou des langues étudiée/s et de la langue de présentation de la communication, ainsi qu'une brève présentation de l'auteur.

Chaque proposition fera l'objet d'une double évaluation à l'aveugle (1 évaluateur interne + 1 évaluateur externe)

Date de la notification de la décision du Comité scientifique: début novembre 2016. Un résumé (entre 250 et 300 mots) de la communication sera demandé avant la tenue du colloque, afin d'établir un programme détaillé.

Publication : Les communications retenues par le Comité éditorial à l'issue du colloque pourront donner lieu à publication. Dans ce cas, un document indiquant les normes typographiques à respecter sera envoyé.

Langues de la publication : français ; anglais

CALENDRIER

Fin juin 2016 : Lancement de l'appel à communications

15 octobre 2016 : Délai pour l'envoi des propositions

1^{er} novembre 2016 : Réponse aux auteurs

8-9-10 juin 2017 : Colloque